

HENRI PORTINE

Repérages et rôle de la géométrie dans l'analyse des temps verbaux. L'exemple de Beauzée

Mathématiques et sciences humaines, tome 130 (1995), p. 5-26

http://www.numdam.org/item?id=MSH_1995__130__5_0

© Centre d'analyse et de mathématiques sociales de l'EHESS, 1995, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Mathématiques et sciences humaines » (<http://msh.revues.org/>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

REPÉRAGES ET RÔLE DE LA GÉOMÉTRIE DANS L'ANALYSE DES TEMPS VERBAUX L'EXEMPLE DE BEAUZÉE¹

Henri PORTINE²

"Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne me le demande, je le sais ; mais si on me le demande et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus."

Saint Augustin : *Les Confessions*. Livre XI, chap. XIV.

"Mais si aucune portion du temps ne peut être l'objet de nos sensations, s'il est vrai que le présent n'existe jamais, que le passé n'existe plus, et que le futur n'existe pas encore, et si néanmoins le temps se compose de toutes ces parties, quel être étrange et incompréhensible est-ce donc !"

J. Harris : *Hermès*, p.101 de la traduction de F. Thurot.

RÉSUMÉ — *L'analyse des temps verbaux recourt fréquemment à des représentations géométriques. L'auteur propose une investigation de ce mode de représentation pour l'étude des temps verbaux du français en reprenant les analyses d'un grammairien-philosophe du XVIII^{ème} siècle qui reprend la conception du temps de "l'école cartésienne", Nicolas Beauzée. L'auteur associe des représentations graphiques aux analyses de Beauzée. Ce faisant, il est conduit à étudier la complexité des repérages constitutifs de ces analyses. Sont étudiées : la question de la multiplicité des repérages pour un temps verbal donné, la question d'une représentation polyaxiale des repérages, et la question de la neutralisation des repérages. La question du calcul des valeurs des temps verbaux est abordée, ainsi que le rapport entre les analyses de Beauzée et celles de Reichenbach.*

SUMMARY — *Locating and the part played by geometry in the analysis of verb tenses ; the example of Beauzée.*

The analysis of verb tenses often turns to geometrical analysis. The author suggests carrying on an inspection of that form of representation as applied to the study of French verb tenses, taking up again the analyses of a grammairian-philosopher of the 18th century, namely Nicolas Beauzée, who resumes the idea of time promoted by the Cartesian school. The author links graphical representations with Beauzée's analyses. In so doing, the author is led to study the intricacy of the locations which are the components of the analyses. The multiplicity of locations for a given verb tense, the question of a polyaxial representation, and the question of neutralizing a locating action are being studied here. The question of computing the values of verb tenses is dealt with, together with that of the link between the analyses by Beauzée and those by Reichenbach.

¹ Je remercie Jean-Pierre Desclés qui a bien voulu relire cet article. Les premiers schémas datent d'un cours donné en Licence à l'Université de Lille III. Ils ont été améliorés pour un cours de DEA donné en 1991-1992. La présente étude n'existerait pas si ces schémas n'avaient permis aux étudiants de comprendre et de raisonner sur le texte (difficile) de Beauzée. Si je dédie cet article à la mémoire de Roger Martin, c'est parce qu'il nous a appris à raisonner de façon pointilleuse, ce qui fut nécessaire pour cette étude. Sa mort a laissé un vide.

² Université de Lille III, URA SILEX.

En hommage à Roger MARTIN

L'étude qui suit pose deux problèmes :

- celui des repérages et de leur mode de constitution dans l'analyse des temps verbaux ;
- celui de la géométrisation de la représentation du temps en linguistique.

Pour ce faire, nous redévelopperons les analyses d'un grammairien du XVIII^{ème} siècle qui fut peut-être le plus grand grammairien de la langue française, Nicolas Beauzée. Pour autant, nous ne prétendons pas faire œuvre d'historien. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. Beauzée fut un "grammairien-philosophe" ; il ne craignit jamais de paraître trop pointilleux dans les analyses et chercha toujours à mener des analyses rigoureuses et empreintes d'une véritable scientificité.

Le traitement du temps par Beauzée intrigue d'abord. L'on se heurte à un travail touffu et souvent difficile à suivre. Les remarques critiques en témoignent³. Je voudrais "démontrer" ici le système de Beauzée en montrant qu'il donne lieu à cinq "constatations" (ce qui suppose, d'ailleurs, plusieurs lectures soutenues du texte de Beauzée) :

- la représentation que Beauzée donne du temps repose sur un concept fondamental - non explicitement mobilisé -, celui de *repérage* ;
- cette représentation est partiellement "géométrisable" ;
- la représentation géométrique obtenue correspond parfois à une représentation polyaxiale du temps (qui met en évidence la fragmentation des repérages temporels dans la représentation langagière du temps) ;
- elle permet d'élaborer certains "calculs de valeurs" ;
- la nomenclature "technique" de Beauzée traduit rigoureusement cette représentation géométrique ;
- toutefois, cette représentation géométrique n'épuise pas toutes les potentialités des repérages constitués dans la représentation du temps par Beauzée.

La géométrisation (au sens contemporain) du système temporel de Beauzée n'est pas directement perceptible. Elle n'était peut-être même pas conçue comme telle par son auteur qui devait plutôt y voir une approche "logique" (désignée comme "métaphysique") qui se traduit notamment par le recours au mot *système* : "système des présents", "système des prétérits", "système des futurs". Le Livre III de sa *Grammaire générale* s'ouvre sur les mots suivants :

"L'objet du langage est l'énonciation de la pensée. (...) Car quoique la pensée soit indivisible, la logique vient à bout de l'analyser en quelque sorte en considérant séparément les idées différentes qui en sont comme la matière et les relations qui les unissent dans l'esprit".

Bien que le chapitre sur les verbes (qui contient l'article III consacré aux temps verbaux) n'appartienne pas au Livre III ("Des Éléments de la Syntaxe") mais au Livre II ("Des Éléments de l'Oraison", c'est-à-dire des *parties du discours*), l'on peut appliquer ces mots à l'analyse des temps : Beauzée cherche à "démonter la mécanique" des idées différentes qui composent la notion de temps : "indiquer toutes les idées comprises dans la nature des temps" (début de l'article "Temps" dans l'*Encyclopédie*). Ce faisant, il conserve à cette notion son homogénéité : Beauzée considère que les "idées partielles" se combinent entre elles (*ibid.*, début de l'art. II)⁴.

Dans l'analyse des temps de Beauzée, cette décomposition donne lieu à une nomenclature qui la traduit. La logique interne en est parfois explicitement proclamée, mais aussi parfois implicitement déclarée :

³ Des remarques critiques qui semblent d'ailleurs indiquer parfois quelque incompréhension. Voir F. Thuot dans Harris, 1796 (pp.127-128), l'introduction de Bartlett à sa réédition de la *Grammaire générale* (p.44*), Swiggers, 1986.

⁴ La déconstruction de la notion de temps peut aboutir soit à des éléments de différentes natures et la notion est hétérogène (c'est le cas chez Damourette et Pichon), soit à des éléments de même nature et la notion de temps est alors homogène, ce qui est le cas chez Beauzée.

"(...) après en [de 'mon système des temps'] avoir expliqué les premières définitions, j'ai eu, dans une classe, la satisfaction de voir plus d'un élève deviner les suivantes, me les donner dans les propres termes que j'avais préparés pour eux, et y appliquer les exemples avec la plus grande justesse. C'est que rien n'est si clair que le vrai quand il est pris dans sa simplicité primitive, et qu'il n'y a que l'erreur qui porte les ténèbres avec elle". (*Grammaire générale*, Préface de Beauzée, p.XXXVIII).

Les analyses de Beauzée sur les temps ont souvent donné lieu à des paraphrases. De nombreux commentateurs ont repris les paramètres proposés par Beauzée. Malheureusement, cela n'éclaire guère le propos de ce grammairien car, comme il le dit lui-même, "Mon système des temps est ce qu'il y a dans ma grammaire non seulement de plus éloigné des opinions reçues mais encore de plus abstrait" (*ibid.*, pp.XXXVII-XXXVIII). C'est pourquoi nous pensons que nous saisissons mieux cette représentation des temps si nous associons des schémas aux analyses. Beauzée ne le fait pas. Les exemples qu'il donne jouent cependant un rôle analogue. Ces schémas sont donc des "reconstructions" effectuées à partir du texte. Leur intérêt nous semble double : d'abord, ils permettent de mieux saisir (synthétiquement) l'analyse de Beauzée ; mais aussi, ils mettent en évidence le fait même que l'analyse de Beauzée est (au moins partiellement) géométrisable. Nous ne discuterons pas du point suivant : cette représentation du temps est géométrisable mais ne peut être associée à des représentations de type topologique⁵, à une exception près que nous aborderons plus loin.

J'ai évoqué "le texte" de Beauzée. Sur quel texte allons-nous travailler ? Il existe ou a existé trois versions de l'analyse du temps linguistique par Beauzée :

- l'*Essai d'analyse sur le verbe* que Beauzée adressa à l'Académie littéraire d'Arras en 1758 pour sa réception⁶,
- l'article "Temps" de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, texte repris intégralement dans l'*Encyclopédie méthodique*,
- l'Article III du Chapitre IV du Livre II de la *Grammaire générale*⁷.

Nous utiliserons ici deux versions : celle de la *Grammaire générale* et celle de l'*Encyclopédie*. Elles paraissent entre 1765 et 1786 (Beauzée meurt en 1789). Elles sont quasiment identiques à quelques reformulations et quelques ajouts près. Dans la suite, je m'appuierai - sauf indication contraire - sur le texte de l'*Encyclopédie* de Diderot et

⁵ Il faut distinguer ici trois types de topologie :

- une topologie formalisée qui relève des mathématiques,
- une topologie naïve (version forte) c'est-à-dire non formalisée mais formalisable,
- une topologie naïve (version faible), c'est la topologie que nous mettons en œuvre dans notre analyse du monde en vue de l'action, par exemple.

Il est évident qu'un grammairien ne pouvait utiliser une conception topologique formalisée pour l'étude de la temporalité avant que celle-ci ne soit formulée. On trouvera une formulation de ce type dans Desclés, 1990.

Arnould et Lancelot ont recouru à une topologie naïve dans leur présentation de la "règle des vingt-quatre heures" pour l'analyse du "passé simple" (*Grammaire générale et raisonnée*, 1660, chap.15). Il ne s'agit pas d'un instant qui bornerait le jour mais d'une rupture dans le temps.

Beauzée recourt-il à une topologie naïve ? Il écarte cet aspect lorsqu'il raille la querelle entre ceux qui voient dans le "passé simple" un *prétérit défini* et ceux qui y voient un *prétérit indéfini* ou *aoriste* (F, 99 ; M, 498). On pourrait toutefois s'interroger sur ce que signifie *prochain* dans *prétérits prochains* ("passés récents") et dans *futurs prochains* ("futurs proches"). Il serait surprenant que *prochain* y ait le sens d'une proximité chronologique. On y verrait bien l'expression d'une topologie naïve, ce qui rapprocherait cette terminologie des analyses actuelles fondées sur la "proximité énonciative".

⁶ Ainsi qu'il l'indique dans l'article "Temps", Beauzée fut reçu (vraisemblablement par l'intermédiaire de Bauvin lui aussi professeur à l'École royale militaire) comme associé externe le 4 février 1758 à la Société littéraire d'Arras fondée en 1737 et qui deviendra Académie royale en 1773. Beauzée ne sera reçu à l'Académie française que quatorze ans plus tard, le 6 Juillet 1772, en remplacement de Duclos, l'auteur des *Remarques* sur la grammaire de Port-Royal.

⁷ Pour les références et les rééditions, voir la bibliographie. L'article "Tems" de l'*Encyclopédie* est B.E.R.M. Beauzée utilise "je" et critique sa collaboration antérieure avec Douchet. Le passage de la *Grammaire générale* sur le verbe appartient au Livre II, "Des Éléments de l'Oraison", Chapitre IV, et se trouve aux pages 392 à 513 du tome 1 ; celui sur les temps verbaux proprement dits est inclus dans le passage précédent, pages 422 à 513 ; celui sur les modes appartient au Livre III, "Des Éléments de la Syntaxe", Chapitre VI, et se trouve aux pages 205 à 351 du tome 2. Dans les citations, il m'arrivera de moderniser la ponctuation.

d'Alembert. Il convient cependant d'engager le lecteur à aller vérifier ce qui suit dans le texte original, ce qui en rendra d'ailleurs la compréhension plus aisée. Afin de faciliter cette consultation, je donnerai, pour chaque citation, deux renvois : la pagination de l'édition originale de l'*Encyclopédie* suivra la lettre "F", la pagination de l'*Encyclopédie méthodique* (rééditée par Swiggers, cf. bibliographie) suivra la lettre "M".

Beauzée ne situe qu'en dernier le repérage par rapport à l'instant de la parole. Il procède ainsi sans doute pour des raisons très précises qui nous semblent encore mal élucidées. Toutefois, et bien que cela rompe l'ordre des repérages choisi par Beauzée, nous allons tout d'abord montrer comment se définit le *maintenant* (nommé "point fixe de la durée") dans l'analyse beauzéenne des temps verbaux :

"Ce point fixe doit être le même pour celui qui parle et pour ceux à qui le discours est transmis, soit de vive voix, soit par écrit [...].

Mais dans cette suite infinie d'instants qui se succèdent rapidement, et qui nous échappent sans cesse, auquel doit-on s'arrêter [...] ? Il en est du choix de ce point fondamental, dans la grammaire, comme de celui d'un premier méridien, dans la géographie ; [...] rien de plus raisonnable que de se fixer à l'instant même de la production de la parole.

[...] à l'instant même de l'acte de la parole." (F, 97 ; M, 496)

On reconnaît bien là ce que l'on nomme fréquemment à l'heure actuelle " t_0 ". Nous noterons *T* cet instant qui ne sera pas - chez Beauzée - l'instant de référence pour la dénomination de présent.

Beauzée définit, pour l'analyse des temps verbaux, trois paramètres pouvant prendre respectivement trois, deux, et trois valeurs :

- présent/prétérit/futur,
- défini/indéfini,
- actuel/antérieur/postérieur.

La terminologie peut ici prêter à confusion. Bien que Beauzée en use toujours avec précaution et qu'il la définisse avec précision, il n'en est pas moins vrai que l'usage de certains termes diverge radicalement de la tradition. Cela est vrai pour le terme "présent". Cela est aussi le cas du couple "défini/indéfini" qui (comme nous le verrons) renvoie à l'effectivité ou à la neutralisation d'un repérage et non pas à l'opposition entre "passé simple" et "passé composé"⁸. Nous laisserons de côté, pour l'instant, ce paramètre en ne considérant que des temps définis.

Une bonne compréhension du système - rigoureux - de Beauzée sera facilitée par le recours à des schémas et par une notation littérale. Nous ne suivrons pas l'ordre de présentation initial qui évoque plus l'ordre axiomatique que l'ordre explicatif qui sera ici notre guide. De plus, nous nous limiterons aux temps les plus illustratifs malgré la recherche d'exhaustivité de Beauzée⁹.

Nous associerons aux notions de Beauzée les notations littérales suivantes :

- "*T*" représente l'instant de l'acte de parole (le "méridien") ;
- "*t*" représente l'époque ou la période de comparaison ;
- "*E*" représente l'*existence*.

⁸ Les dénominations de ce que l'on appelle actuellement "passé simple" et "passé composé" ont beaucoup varié entre le XVII^{ème} et le XX^{ème} siècle et l'on a souvent utilisé "défini" et "indéfini" pour les caractériser, en inversant d'ailleurs parfois les deux étiquettes. Beauzée se situe radicalement en dehors de ces utilisations de "défini" et "indéfini" pour donner à ces termes un sens totalement différent. On remarquera cependant que, par une sorte d'ironie du sort, Beauzée nomme "prétérit indéfini" le "passé composé".

⁹ Pour un tableau d'ensemble, cf. annexe p.24. Mais Beauzée analyse d'autres temps que ceux présentés ici, puisqu'il prend en compte aussi les autres modes que l'indicatif, et qu'il analyse les temps du latin, de l'espagnol, et de l'italien. Le rapport entre l'indicatif et le *suppositif* (le conditionnel) n'est pas étudié par Beauzée (il ne mentionne qu'un rapport morphologique) et il n'exploite pas le fait que tous les temps du *suppositif* soient indéfinis.

Là encore, nous inversons l'ordre. Nous pensons que cela ne modifie pas la géométrisation des analyses mais perturbe toutefois la conception d'ensemble de l'analyse qui déborde sans doute sa géométrisation. Beauzée part de "*E*", l'*existence*. Il considère d'abord le rapport de l'existence *E* à l'époque de comparaison *t*, puis le rapport de cette époque de comparaison *t* à "un point fixe de la durée", *T*, le "méridien" (rappelons que nous faisons abstraction - pour l'instant - de l'opposition défini/indéfini qui est pour Beauzée "la seconde division générale des temps").

Que signifie "*E*" ? Dans la *Grammaire générale*, Beauzée critique les définitions données pour le verbe par Lancelot et par l'Abbé Girard et propose la suivante : "les *Verbes* sont des mots qui expriment des êtres indéterminés, en les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut" (tome 1, p.402). Cette existence est paramétrée par le temps verbal : "les temps sont les formes du verbe qui expriment les différents rapports d'existence aux diverses époques que l'on peut envisager dans la durée" (F, 96 ; M, 494-495). Dans l'analyse de "j'ai eu chanté", *E* désigne "l'existence de mon chant" (cf. F, 108 ; M, 510). On trouve aussi chez Beauzée le terme "action" : *mon action de lire* (cf. l'analyse de "j'ai chanté", F, 100 ; M, 500). La lettre "*E*" est donc utilisée ici pour "existence". On voit l'influence d'E. de Gamaches, cité pour sa définition du temps (de Gamaches, 1755 : 213-214) par Beauzée, avec réticence toutefois ("si cette notion du temps a quelque défaut d'exactitude [...]"). Pour de Gamaches, l'existence occupe une succession d'instants, en effet "Dieu, l'Être infiniment parfait ne peut éprouver quelque succession parce qu'il possède son Être tout à la fois" alors qu'en revanche "la créature [...] ne jouit de son existence qu'en détail".

Que signifie "*t*" ? Pour bien le comprendre, il faut gloser un temps verbal. Prenons "je chanterai". Utiliser ce temps verbal, c'est dire que si le locuteur se place dans le futur, dans "l'à venir", en un instant donné *t*, il peut considérer le déroulement de son chant comme coexistant avec *t*. Autrement dit, le locuteur dit que l'existence de son chant est simultanée à un instant postérieur au moment où le locuteur parle. Reprenons cette formulation avec les notations afférentes : dire "je chanterai", c'est dire que l'existence de *mon* chant (*E*) est simultanée à un instant (*t*) postérieur au moment où *je* parle (*T*). L'époque de comparaison (notée *t*) est donc l'instant d'où *j'envisage* l'existence de *mon* chant. On notera que la simultanéité est simultanée à *un* instant. Elle ne requiert donc pas une classe d'instants, notamment pour l'*existence* de mon chant qui suppose une certaine durée.

Les trois paramètres *E*, *t*, et *T* permettent d'envisager deux rapports, "*E/t*", et "*t/T*" en fonction d'une tripartition temporelle : avant-pendant-après. Cette tripartition reçoit deux noms différents selon le repérage qu'elle fonde : "prétérit-présent-futur" (repérage *E/t*) et "antérieur-actuel-postérieur" (repérage *t/T*). Ces deux repérages sont illustrés par la figure 1 :

- le repérage de *E* par rapport à *t* (*E* est le repéré et *t* le repère), repérage noté (A) dans la figure 1 ;
- le repérage de *t* par rapport à *T* (*t* devient alors le repéré et *T* est le nouveau repère), repérage noté (B) dans la figure 1.

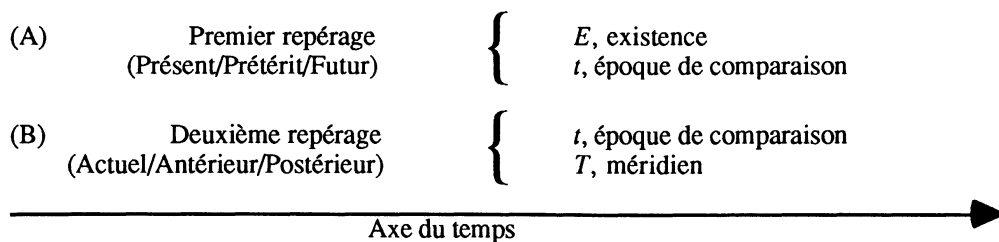


Figure 1. Les deux repérages (A) et (B)

Cependant, nous l'avons dit, la notion de repérage n'est pas explicitement présente dans le texte de Beauzée. Elle se déduit de son analyse des temps verbaux. Nous allons constituer deux représentations graphiques à partir de l'analyse de la forme "j'avais chanté (ou soupe)" (figures 2 et 3). Il s'agit - dans la terminologie beauzéenne - du "prétérit défini antérieur simple" ("simple" par opposition à la forme "j'eus chanté" qui est, elle, un "prétérit défini

antérieur périodique"). Suivons Beauzée : "quand je dis *coenaveram cum intravit*, (j'avais soupé lorsqu'il est entré) ; *coenaveram*, (j'avais soupé) exprime l'antériorité de mon souper à l'égard de l'époque désignée par *intravit*, (il est entré) & cette époque est elle-même antérieure au temps où je le dis" (F, 101 ; M, 500). Si l'on suit l'ordre de l'analyse, l'on représentera d'abord le repérage de *E* ("mon souper") par rapport à *t* ("époque désignée par *intravit*"), c'est-à-dire "l'antériorité de mon souper à l'égard de [...] *intravit*". On représentera ensuite le repérage de *t* ("époque désignée par *intravit*") par rapport à *T* ("temps où je le dis") qui correspond lui aussi à une antériorité. Le schéma de la figure 2 articule ces deux repérages en conservant l'ordre de Beauzée (le premier repérage est situé au-dessus du second repérage). Ce schéma indique aussi les rapports "avant-pendant-après" grâce à l'axe qui prend appui sur l'instant *T*, mais qui structure aussi le premier repérage. L'on a donc un schéma à deux dimensions : dimension haut/bas, dimension gauche/droite.

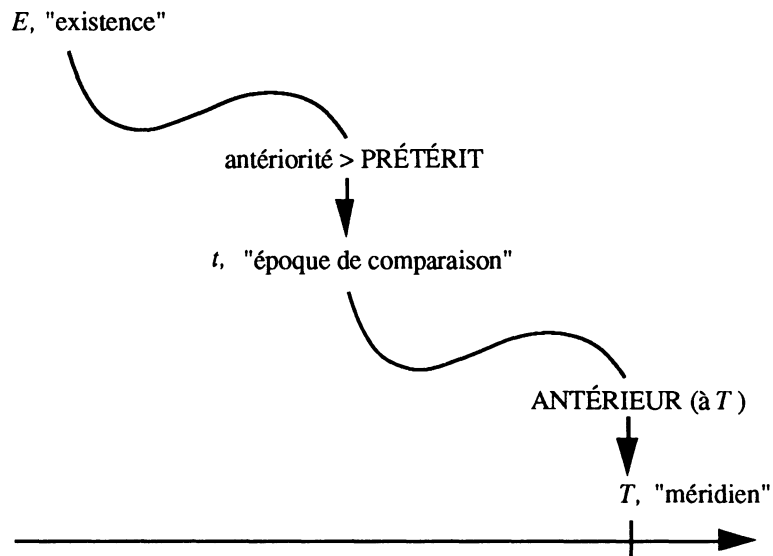


Figure 2. La forme *j'avais chanté*
(prétérit défini antérieur)

Si le schéma de la figure 2 suit pas à pas l'analyse de Beauzée, l'on peut aussi associer un autre schéma *qui ne suit pas cette analyse mais qui la résume*. Il s'agit de la figure 3 qui correspond à une représentation géométrique classique du "plus-que-parfait".

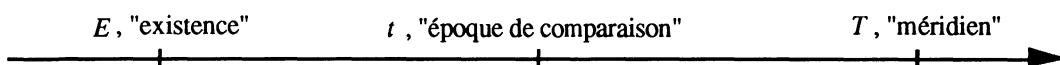


Figure 3. Représentation axiale de *j'avais chanté*
(prétérit défini antérieur)

La possibilité de faire correspondre le schéma de la figure 3 à l'analyse de Beauzée montre bien que *cette analyse est "géométrisable"*, c'est-à-dire qu'on peut lui faire correspondre des représentations géométriques sans que toutefois elle se soit donnée d'emblée elle-même pour géométrique.

Deux questions doivent maintenant être posées : (a) ces deux schémas sont-ils équivalents ? (b) le schéma de la figure 2 apporte-t-il quelque chose de plus que le schéma de la figure 3, outre le fait de suivre pas à pas l'analyse de Beauzée ?

L'examen - même rapide - des deux schémas montre qu'il s'agit bien de deux schémas équivalents du point de vue de la géométrisation. Notons "<" la relation d'antériorité. " $t_1 < t_2$ " se lit " t_1 est antérieur à t_2 ". C'est une relation asymétrique et transitive. L'on a donc de façon très simple (*Rep.* se lit "repérage") :

1. $E < t$ (Rep. A)
2. $t < T$ (Rep. B)
3. $E < T$ (Il. 1 et 2, trans.)

Du strict point de vue de l'ordre, le schéma de la figure 3 est donc équivalent au schéma de la figure 2. Dans les deux cas, E , t , et T sont totalement ordonnés.

A priori, cet ordre total est représenté en deux dimensions dans la figure 2, en une seule dimension dans la figure 3. Mais comme, du point de vue géométrique de l'ordre des instants, la seconde dimension n'apporte rien, l'on pourrait penser que le schéma de la figure 2 n'est qu'une présentation stratifiée du schéma de la figure 3. Le premier schéma permet alors une plus grande fidélité à Beazée parce qu'il met mieux en valeur que le second schéma le fait que l'on décrive ici des repérages *construits par le locuteur*. Cependant, cette restriction du schéma de la figure 2 à ses propriétés géométriques peut être induite. Dans ce cas, la représentation beazéenne débordera une stricte conception géométrique du temps. C'est là une piste qu'il ne faudra pas négliger même si l'on voit mal, pour l'instant, le champ d'analyses qu'elle ouvre.

Peut-on trouver des cas où l'ordre total entre E , t , et T n'est pas assuré d'emblée ? Deux cas sont possibles :

- a) étant donnés " $E R_1 t$ " et " $t R_2 T$ ", R_1 et R_2 sont deux relations non comparables ;
- b) étant donnés " $E R_1 t$ " et " $t R_2 T$ ", la transitivité ne peut s'appliquer, c'est le cas lorsque l'on a "<" pour R_1 et ">" pour R_2 par exemple.

Nous verrons plus loin que le second cas correspond notamment à ce que nous appelons "futur antérieur" (on peut en trouver d'autres exemples dans le système des temps verbaux du français).

Le premier cas est illustré par l'analyse beazéenne de "je chanterai". Contrairement à ce que l'on fait dans une analyse de type ramifié, Beazée ne s'appuie pas sur le caractère possible de *mon* chant et donc sur l'aspect modal, mais sur le fait qu'en disant "je chanterai", je me situe d'emblée dans le futur. Cette analyse est représentée par les figures 4 et 5.

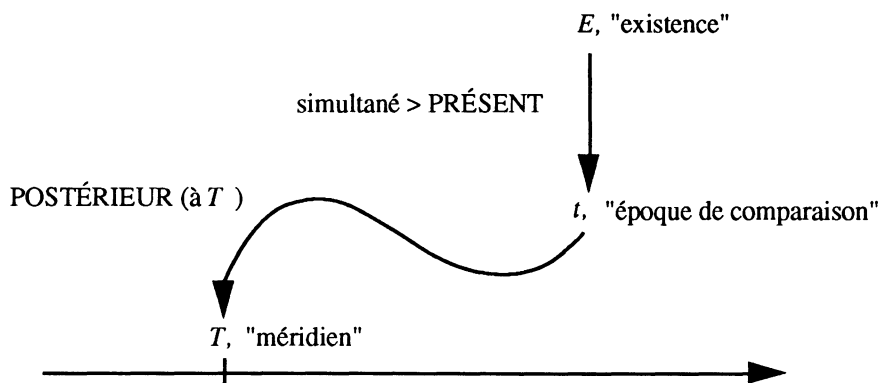


Figure 4. La forme *je chanterai*
(présent défini postérieur)

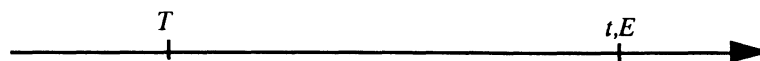


Figure 5. Représentation axiale de *je chanterai*
(présent défini postérieur)

Là encore, l'ordre entre T et " t,E " semble être rendu identiquement dans les deux schémas. Toutefois, le premier schéma présente une différence potentielle : si la représentation du premier repérage est interprétée comme "simultanéité" et si *simultanéité* ne signifie pas

exactement "occupant le même instant", alors l'on est conduit à considérer deux relations distinctes :

- une relation de *coïncidence* que nous noterons C , qui est une relation d'équivalence ; l'on a donc " $t_1 C t_2 \supset t_2 C t_1$ " ;
- une relation de simultanéité que nous noterons S et dont les propriétés seront à préciser.

Remarquons tout d'abord que la relation C ne s'applique pas qu'à des instants. Si d représente l'intervalle $[t_1, t_2]$ et si d' représente l'intervalle $[t'_1, t'_2]$, alors $d C d'$ dès lors que $t_1 C t'_1$ et $t_2 C t'_2$. Cette propriété est importante car elle pourrait éventuellement ne pas appartenir à S .

Avons-nous un argument pour prêter attention à une telle relation S ? Or il existe des cas où il se construit une sorte de sphère temporelle : les deux événements (E et T) appartiennent alors à la même sphère, comme l'indique *maintenant* par rapport à "être journaliste" dans *Maintenant, je suis journaliste* qui ne signifie pas "avant t_0 , je n'étais pas journaliste, après t_0 je ne serai pas journaliste" mais qui construit une "sphère temporelle" englobant ou centrée sur t_0 . Cette relation de simultanéité semble présenter quelque rapport avec la "relation de coïncidence dans un voisinage spatio-temporel" de J.-B. Grize (1966 : 120sq). Il n'y a pas stricte coïncidence ni pour un instant (nous l'avons vu), ni pour un intervalle : soient t_1 l'instant servant de support à "début d'être journaliste" et t_2 l'instant servant de support à "fin d'être journaliste", l'on n'a pas défini un intervalle $]t_a, t_b[$ tel que $]t_a, t_b[C]t_1, t_2[$. Un tel intervalle serait sans doute constructible. Mais ce qui est important ici, c'est que la relation est d'emblée posée entre t_0 et $]t_1, t_2[$. Autrement dit, l'on a $]t_1, t_2[S t_0$ si $\exists i$ tel que $t_0 \in i$ et $i C]t_1, t_2[$ (i correspondant ici à ce que nous avons appelé $]t_a, t_b[$ dans l'exemple ci-dessus). Mais si S est définissable grâce à C , il n'en demeure pas moins que c'est bien S et non pas C qui est manipulé dans l'exemple donné. De plus, alors que C est une relation d'équivalence, S est une relation asymétrique : si $]t_1, t_2[S t_0$ alors il est faux que $t_0 S]t_1, t_2[$.

Revenons à "je chanterai", si je regarde l'existence de mon chant - selon la formule de Beauzée - comme simultanée à une époque de comparaison, alors je considère la première comme appartenant à la sphère temporelle de la seconde. Ceci est différent de l'affirmation suivante qui correspond au schéma de la figure 5 : sur la droite des réels (ou des entiers relatifs, peu importe quant à ce qui suit que l'on travaille dans $\mathbb{R}$ ou dans $\mathbb{Z}$), t et E occupent le même point, c'est-à-dire coïncident exactement. La simultanéité signifie que l'on envisage les deux événements sous l'angle d'une certaine équivalence du point de vue temporel. Mais il s'agit d'une équivalence complexe. Strictement parlant, il y a équivalence entre un intervalle et un intervalle constructible (et non construit). Cependant, cette formulation de l'analyse n'était pas possible à l'époque de Beauzée. Elle pouvait toutefois demeurer implicite. En effet, le symbole E , "existence", porte avec lui la possibilité d'être considéré comme coïncidant avec un instant ou avec un intervalle, c'est-à-dire d'être manipulé indifféremment comme un événement occupant un instant ou comme un événement occupant un intervalle (sur la relation d'*occupation*, cf. Nicod 1924 : 60sq et son évocation plus bas). Historiquement, ce point est difficile à élucider. L'on peut remarquer que pour l'antériorité et la postériorité, Beauzée utilise deux verbes : l'existence *précède* l'époque de comparaison ; l'existence *succède* à l'époque de comparaison. En revanche, pour la simultanéité, Beauzée recourt à : "l'existence *est coïncidente* avec l'époque". Cette formulation, au XVIII^{ème} siècle, est plutôt de type géométrique (recouvrement de surfaces). L'utilisation d'*être*, verbe d'état, et d'une forme telle que *coïncident* justifie-t-elle notre présentation ? L'affirmer serait sans doute exagéré. Il nous semble cependant qu'elle va dans le même sens.

Jusqu'à présent, la représentation axiale s'est révélée - à la question ci-dessus près - plutôt identique à celle du schéma mettant en évidence les repérages. Nous allons voir maintenant un cas qui exige une représentation polyaxiale de la temporalité : l'analyse de "j'aurai chanté".

Commentant la phrase "Si le tombeau est pour l'homme la fin de tout ; [...] le Créateur [...] n'AURA ÉTABLI ni règle ni justice dans la nature intelligente", Beauzée écrit : "quand on ajoute [...] que *le Créateur n'aura établi ni règle ni justice*, on veut simplement désigner l'antériorité de cet établissement à l'égard de l'époque hypothétique, et il est constant qu'il ne s'agit point ici de rien statuer sur les actes futurs du Créateur" (F, 101 ; M, 501). Que signifie ici "ne rien statuer sur les actes futurs du Créateur" ? Seulement que le "futur antérieur" ne dit rien - de lui-même - du rapport entre E et T , c'est-à-dire du rapport entre le moment d'établir (ou de ne pas établir) des règles et t_0 . *A priori*, l'on ne sait pas si l'action d'établir est postérieure, simultanée, ou antérieure à t_0 . Représentons cela à l'aide d'un schéma indiquant les repérages.

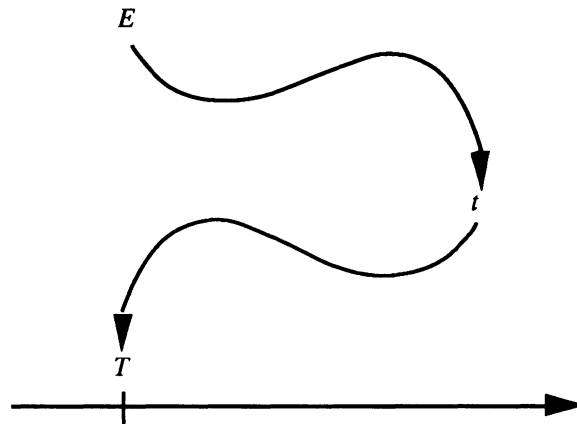


Figure 6. La forme *j'aurai chanté*
(prétérit défini postérieur)

Nous pouvons maintenant comparer cette représentation avec une représentation monoaxiale (la représentation de la figure 6 n'est pas à proprement parler "monoaxiale" même si elle ne comporte qu'un seul axe, la suite va le montrer). La figure 7 donne cette représentation monoaxiale.



Figure 7. Première représentation axiale de *j'aurai chanté*

Avons-nous deux schémas identiques ? Certainement pas. Dans la figure 7, E et T coïncident. Cela est bien différent de l'absence de repérage commun indiquée dans le schéma de la figure 6, dans lequel E et T ne sont pas ordonnables l'un par rapport à l'autre. La figure 8 tente de remédier à l'inconvénient de la figure 7 (en énumérant les cas).

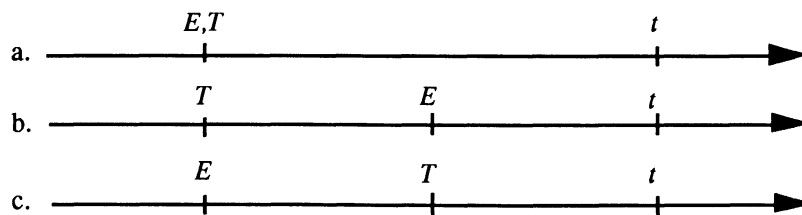
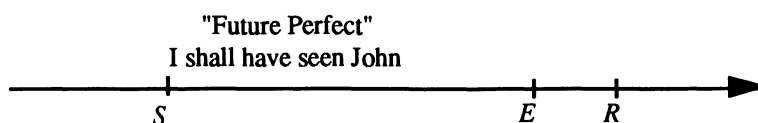


Figure 8. Seconde représentation axiale de *j'aurai chanté*

On retrouve ici les deux figures utilisées par Reichenbach pour décrire le *future perfect* de l'anglais (1947 : 290, 297) à condition de remplacer t par R ("*point of reference*"), T par S ("*point of speech*"), et de lire "*point of the event*" le symbole E . La figure 9 permet de le contrôler.

a) page 290 :



b) page 297 :

Structure		New Name	Traditional Name
S-E-R	}	Anterior future	Future perfect
S,E-R			
E-S-R			

Figure 9. Représentation de *I shall have seen John*
(*j'aurai vu Jean, cf. j'aurai chanté*)
par Hans Reichenbach (1947 : 290, 297)

Pour bien voir les faiblesses des schémas des figures 7, 8, et 9, comparons-les avec celui de la figure 10. Ce nouveau schéma recourt à deux axes (on dira qu'il s'agit d'une "représentation polyaxiale" par opposition aux "représentations monoaxiales"). Il existe un point commun entre ces deux axes : celui symbolisant l'instant t .

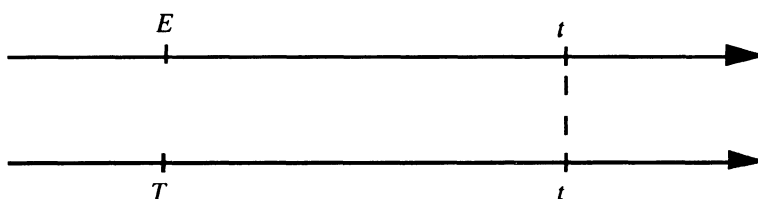


Figure 10. Représentation polyaxiale de *j'aurai chanté*

Première supériorité de la représentation polyaxiale du temps, celle du schéma de la figure 10, sur celles qui la précèdent : elle indique d'un seul tenant les trois relations possibles entre E et T : " $E < T$ ", " $E C T$ ", et " $T < E$ " [rappelons que C se lit "coïncide avec"]. Mais cette représentation possède encore deux autres avantages :

- (a) elle montre que l'on peut avoir - au niveau des représentations humaines du temps - une "*fragmentation des repérages temporels*" ;
- (b) elle met clairement en évidence que nous avons affaire à des repérages complexes (ce que les schémas précédents "aplatissaient" en les transformant en listes de choix). Ce second avantage se manifestera à travers le rôle *heuristique* que joue cette représentation polyaxiale.

Le point (a) présente un intérêt épistémologique en mettant en évidence la stratification des représentations du temps entre - au moins - :

- la représentation du temps en physique (notons simplement l'importance de la théorie de la relativité),
- la représentation du temps en "physique quotidienne", c'est-à-dire dans le monde de l'expérience (dans lequel la mort et son irréversibilité jouent un grand rôle) et de la pendule (qui correspond au temps universel et uniforme de la mécanique classique),
- la représentation du temps au service de la représentation discursive du réel, que ce soit dans la narration ou dans les tentatives de conviction ou de persuasion.

La troisième strate est celle de la représentation langagière du temps. Elle correspond dans certains cas - avons-nous dit - à une fragmentation des repérages temporels. En effet, représenter le temps à l'aide des langues naturelles autorise le locuteur à passer sous silence certains rapports. Un rapide examen du schéma de la figure 10 le montre. Rien n'y est dit du rapport existant entre E et T . Bien entendu, dans le réel, le chant est ordonné par rapport au moment de la parole. Mais la représentation langagière permet de masquer l'ordre effectif.

C'est en cela qu'il y a fragmentation des repérages temporels : dans ce schéma, E et t sont "co-repérés", T et t sont "co-repérés", mais E et T ne sont pas "co-repérés". Remarquons que l'on pourrait peut-être analyser aussi l'instant t comme un majorant de E et de T mais ce serait alors recourir à un mode d'analyse algébrique (et à des semi-treillis), le conditionnel présent à valeur de futur du passé (*Il a dit qu'il viendrait/Il supposait alors que Paul viendrait*) correspondant, dans ce dernier type d'analyse, au positionnement d'un minorant pour t_0 et pour l'instant de la venue.

Le point (b) met en valeur la dimension heuristique que l'on trouve chez Beauzée. Elle n'est cependant jamais exploitée bien qu'elle soit évoquée dans sa préface de la *Grammaire générale* (p.XXXVIII) : "après en [de 'mon système des temps'] avoir expliqué les premières définitions, j'ai eu, dans une classe, la satisfaction de voir plus d'un élève deviner les suivantes". Cette dimension heuristique peut se lire dans deux directions : le "calcul de valeurs" et l'évaluation de stratégies discursives.

Effectuer un *calcul de valeurs* en matière temporelle, c'est déterminer les rapports d'antériorité ou de coïncidence érudables (les sous-ordres ou co-repérages) et mettre en évidence les rapports non érudables par absence de co-repérage. Prenons l'exemple (un peu artificiel mais élaboré pour illustrer le calcul de valeurs) suivant : "Quand je l'ai vu il avait mangé donc quand tu le verras il aura (déjà) mangé". Il est représenté par la figure 11.

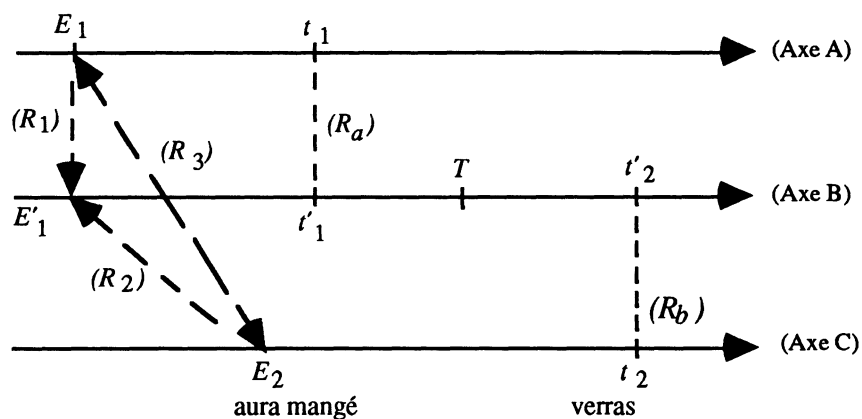


Figure 11. Calcul de valeurs : représentation de
Quand je l'ai vu il avait mangé
donc quand tu le verras il aura (déjà) mangé

Le schéma de la figure 11 comporte trois axes : l'axe B porte l'instant T , le "méridien" (t_0), l'axe A correspond à "Quand je l'ai vu il avait mangé", et l'axe C à "Quand tu le verras il aura mangé". Ce schéma contient aussi cinq relations : (R_a) , (R_b) , (R_1) , (R_2) , et (R_3) ; deux sont des relations liées à l'usage des temps verbaux - (R_a) et (R_b) - ; trois sont des relations déduites - (R_1) , (R_2) , et (R_3) . Autrement dit, l'on a ici trois relations qui sont issues de calculs de valeurs. Or ces calculs de valeurs ne sont pas tous de même type et nous allons les étudier l'un après l'autre. Remarquons au préalable que les relations déterminées par les temps verbaux sont explicites, (R_a) est liée à l'usage défini du "passé composé" (antériorité par rapport à T), (R_b) correspond à l'emploi du "futur simple".

La relation (R_3) est une relation déduite pragmatiquement (c'est pourquoi elle porte l'indice le plus élevé et c'est aussi pourquoi nous commençons par elle). Dans l'énoncé "Quand je l'ai vu il avait mangé donc quand tu le verras il aura mangé", il s'agit - de toute évidence pragmatique - du même repas, il y a donc coïncidence entre l'instant "avait mangé" et l'instant "aura mangé", d'où la double flèche de la relation (R_3) . Mais cette coïncidence ne se déduit que de cela, elle n'est nullement inscrite dans les temps verbaux de l'énoncé, c'est pourquoi les deux instants ne coïncident pas verticalement sur notre schéma, seule la double flèche (R_3) les met en relation de coïncidence.

La relation (R_1) se déduit de l'analyse de "avait mangé". L'analyse de Beauzée nous donne :

1. $t_1 < T$
2. $E_1 < t_1$
3. $E_1 < T$ (11.1-2, *trans.*)

Soient E_1' et t_1' respectivement les projetés de E_1 et de t_1 sur l'axe B. De ce qui précède, il suit la relation (R_1) qui nous dit :

- a. que $E_1' < t_1'$;
- b. que $E_1' < T$.

Jusque là nous n'avons que déduit une relation de l'analyse d'un temps verbal. Si l'on considère maintenant le rapport entre l'axe C et l'axe B, l'on remarque que si t_2 a un projeté, t_2' , sur l'axe B, en revanche E_2 n'a aucun projeté sur l'axe B. Si E_1' n'est pas un projeté de E_2 , d'où vient la relation (R_2) qui met en relation E_2 et E_1' ? Elle provient de la déduction suivante :

- a) E_1 et E_2 sont en coïncidence temporelle (R_3)
- b) E_1' est le projeté de E_1 (R_2)
- c) donc E_1' correspond à la projection virtuelle de E_2 (projection qui n'est pas donnée par le "futur antérieur").

Nous avons effectué deux types de calculs de valeurs. Dans le premier type, seuls interviennent des paramètres contenus dans l'expression des temps verbaux. Dans le second type, intervient une donnée pragmatique qui permet d'obtenir la relation (R_3). Ces calculs ne sont pas présents chez Beauzée. Mais ils se tirent sans difficulté de l'analyse beauzéenne pour peu qu'on lui associe sa géométrisation qui exige le recours à la polyaxialité.

L'analyse de Beauzée permet aussi *l'évaluation de stratégies discursives*. Une absence de co-repérages permet de masquer certaines relations ou peut être utilisée pour accentuer certains effets. Cela n'est qu'évoqué chez Beauzée, notamment lorsqu'il analyse le "futur antérieur". Nous ne traiterons donc pas de cette question ici.

Le schéma de la figure 10 est polyaxial. *A quelles conditions peut-on parler de polyaxialité ?* Nous pouvons énoncer deux principes : le principe de co-axialité et le principe d'incommensurabilité.

Principe de co-axialité. La mobilisation de plusieurs axes pour représenter les rapports temporels exige qu'il existe, pour chaque axe, au moins une projection entre cet axe et un autre axe.

Principe d'incommensurabilité. La représentation du temps ne nécessite plusieurs axes que lorsqu'il y a incommensurabilité (c'est-à-dire absence de co-repérage) entre des instants mobilisés dans la représentation considérée. Le nombre d'axes ne saurait être supérieur au nombre de cas d'incommensurabilité.

On vérifiera aisément que ces deux principes sont respectés dans la représentation du "futur antérieur". Dans le schéma de la figure 11, nous n'avons pas respecté totalement le principe d'incommensurabilité. En effet, il n'existe pas véritablement d'instant non commensurables entre les axes A et B (le principe est en revanche parfaitement respecté entre les axes B et C). Le dédoublement des axes A et B est motivé par le désir de déplier les relations en présence et de distinguer "relation inscrite dans un temps verbal" et "relation déduite des relations inscrites dans un temps verbal".

La polyaxialité que l'on vient de reconstruire à partir de l'analyse de Beauzée se trouve-t-elle dans d'autres études sur les temps verbaux ? A. Klum (1961 : 68) propose une étude des temps verbaux du français dans laquelle il utilise un système à plusieurs axes, système qu'il a emprunté à W. E. Bull (*Time, Tense, and the Verb : A Study in theoretical and applied Linguistics, with particular attention to Spanish*. Berkeley - Los Angeles : Univ. of California Press, 1960). Bull a construit "a hypothetical tense system" (*op. cit.*, p.25) qu'il a appliqué à

l'hawaïen, au yoruba, à l'anglais, et surtout à l'espagnol. Il utilise un symbolisme qui repose sur les paramètres suivants : *E*, "any event of reality" (p.15), les axes *PP* ["point present", p.17], *RP* ["retrospective point", p.21], *AP* ["anticipated point", p.22], et *RAP* ["retrospective anticipated axis", p.23]¹⁰. Le schéma donné par Klum pour le français - qui recourt au symbolisme de Bull - est repris dans la figure 12.

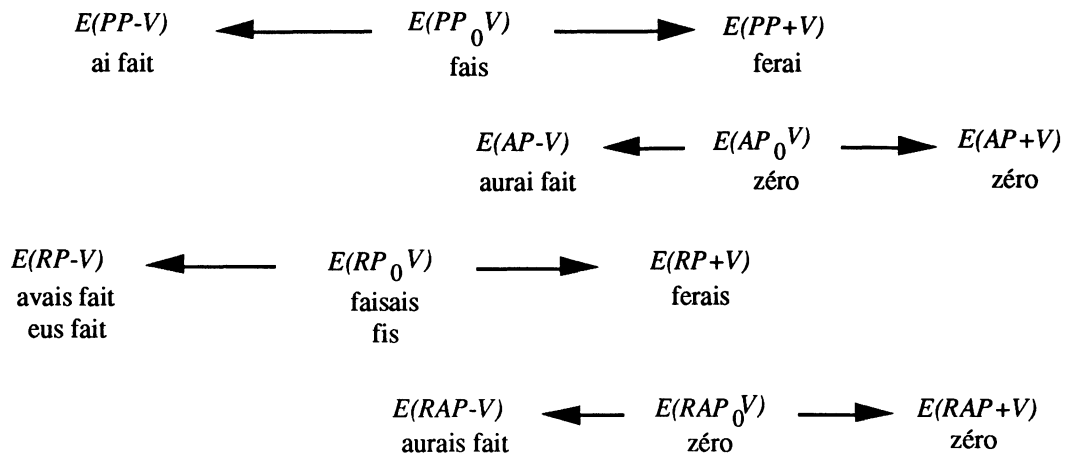


Figure 12. La représentation du système verbal français par Arne Klum (1961 : 68)

Peut-on effectuer une lecture polyaxiale de ce schéma ? Cela semble possible d'une part entre les axes *PP* et *AP* et d'autre part entre les axes *RP* et *RAP*. Il y a alors correspondance (projection) entre $E(PP+V)$ et $E(AP_0V)$ d'une part et entre $E(RP+V)$ et $E(RAP_0V)$ d'autre part. On retrouve dans le premier cas la représentation polyaxiale du futur antérieur et l'on trouve dans le second cas une représentation polyaxiale du présent du conditionnel dans son emploi comme futur du passé. On pourrait penser que cette lecture polyaxiale du schéma est bien conforme à celle qu'en font leurs auteurs lorsqu'on lit que "*AP* et *RAP* [...] sont des axes anticipés, projetés" (Klum, *op. cit.*, p.64).

Mais les dispositions respectives adoptées dans le schéma pour les axes *PP* et *RP* s'opposent à cette lecture polyaxiale. En effet, il n'y a pas de relation entre les axes *PP* et *RP*. Pour qu'une telle relation existât, il faudrait un "point de contact" entre les deux axes. Celui-ci ne pourrait être qu'entre $E(RP_0V)$ - "origine" de l'axe *RP* - et $E(PP-V)$ de l'axe *PP*. Un tel point de contact conviendrait parfaitement pour "quand je l'ai vu, il lisait" qui centre "il lisait" [$E(RP_0V)$] sur "quand je l'ai vu" [$E(PP-V)$] et qui se prête parfaitement à une représentation polyaxiale. Notons que la mise en relation des axes se trouve effectuée dans le premier ouvrage proposant cette représentation, celui de Bull.

Mais l'imparfait ne se laisse pas réduire - contrairement à ce que fait d'ailleurs Beuzée - à ce type de valeur. Condillac (1775, *Grammaire*, seconde partie, chapitre 8), après avoir indiqué en note qu'il a dû abandonner le système de Beuzée malgré son ingéniosité et sa solidité, analyse les temps et en vient à l'imparfait :

"L'époque peut être déterminée ou indéterminée. Quand je dis *j'allais*, cette forme marque une époque qui est déterminée par la suite du discours ou par quelques circonstances. Par la suite du discours si je dis *j'allais chez vous lorsqu'il m'est survenu une affaire*, et alors l'époque est antérieure ; par une circonstance si c'est au moment que je rencontre une personne que je lui dis *j'allais chez vous*, et alors l'époque est actuelle.

Vous voyez donc, Monseigneur, que *j'allais* peut être un passé ou un présent : *j'ai été*, au contraire, est toujours un passé [...]" (Réédition de l'éd. de 1821-1822. Genève : Slatkine-Reprints, 1970. Tome 6, p.485).

¹⁰ Le terme *point* dans ces définitions semble avoir la même valeur que *axe*.

Cette citation fournit un argument en faveur de la représentation de Bull et Klum du (non-)rapport entre les axes PP et RP . Il n'y a plus alors de polyaxialité puisque le "principe de co-axialité" (qui est le plus important des deux principes) n'est plus respecté. On retrouve d'ailleurs ici une conception proche de celle de Damourette et Pichon (1936, §§1701-1756) pour qui "l'imparfait" (*toncal* dans leur terminologie), c'est-à-dire l'axe AP de Bull et Klum, correspond à une *actualité* qui est "autre que" l'*actualité présentifiée* fondée sur le présent (*noncal*), c'est-à-dire l'axe PP de Bull et Klum.

Conformément à ce qui précède, Klum recourt à une lecture non polyaxiale de son schéma. Pour lui, le futur ne peut occuper que la position $E(PP+V)$ et non la position $E(AP_0V)$, du fait qu'il est de valeur aspectuelle non-durative (quelques exemples sont donnés). Lorsqu'il semble bien y avoir coïncidence entre $E(PP+V)$ et $E(AP_0V)$ c'est-à-dire quand on a un futur et un futur antérieur en corrélation, Klum invoque une "pensée globale", mécanisme par lequel $E(PP+V)$ se transforme en $E(AP_0V)$ [pages 76-77].

Pour Klum, l'axe AP constitue donc une "actualité dissociée". Il en est sans doute ainsi parce que Klum interprète le graphisme de la figure 12 comme le "dé-plier" des sous-systèmes de représentations temporelles et non comme un système d'ensemble permettant des calculs de valeurs. De ce fait, l'on ne peut véritablement inscrire cette représentation temporelle au sein de la polyaxialité.

L'on peut donc avoir deux lectures du schéma de Bull et Klum :

- une lecture polyaxiale quand la connexité en $E(PP+V)/E(AP_0V)$ et en $E(RP+V)/E(RAP_0V)$ est considérée comme effective (avec une éventuelle possibilité de débrayage) ;
- une lecture non polyaxiale (qui est celle de Klum¹¹) quand la connexité en $E(PP+V)/E(AP_0V)$ et en $E(RP+V)/E(RAP_0V)$ est considérée comme impossible.

Les représentations ramifiées du temps destinées à rendre compte de la pluralité future ne sont pas non plus à proprement parler des représentations polyaxiales. Elles aussi ont pour objectif de déplier l'axe du temps, cette fois du point de vue des mondes possibles. L'on pourrait dire que les représentations de Bull et de Klum - dans leur objectif - et les représentations ramifiées sont des représentations monoaxiales pluridimensionnelles.

Il existe chez Imbs (1960) un schéma que l'on peut qualifier de polyaxial. On le trouve à la figure 13.

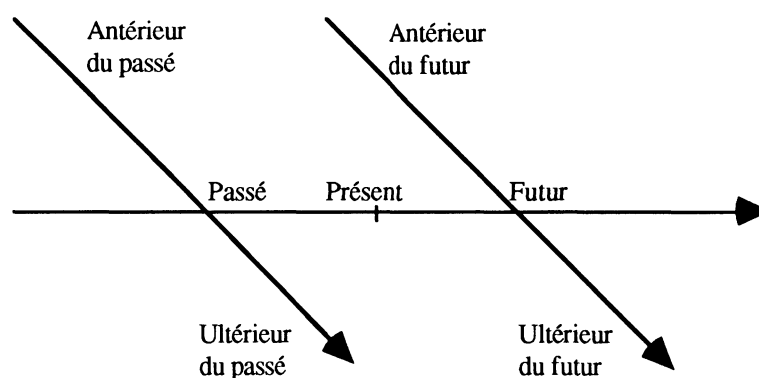


Figure 13. Représentation proposée par P. Imbs
(1960 : 14)

Or ce schéma présente un paramètre qui en fait un schéma qui ne saurait être véritablement polyaxial : le demi axe "antérieur du passé" n'est qu'un dédoublement de la partie de l'axe principal située à gauche de "passé", il n'apporte donc rien du point de vue de la polyaxialité ; il en est de même du demi axe "ultérieur du futur" par rapport à la partie de l'axe

¹¹ L'axe représenté par Klum, page 63, semble bien confirmer la non polyaxialité de sa conception.

principal située à droite de "futur". Il en est ainsi parce que - là encore - *l'objectif de l'auteur n'est pas de construire des repérages complexes mais de représenter des actualités différenciées*. En témoigne le fait que Imbs, dans un tableau illustratif (*ibid.*), exemplifie "ultérieur du futur" par un futur (*faudra*). L'exemple complet (*Quand il aura achevé sa tâche, il estimera sans doute qu'il faudra la reprendre*) montre bien comment il s'agit de recréer une actualité centrée sur le futur (*estimera*), l'ultérieur du futur (*faudra*) n'étant alors senti comme tel que par la présence de la modalité *falloir*, ultérieure au moment de l'estimation. L'ouvrage de P. Imbs fait d'ailleurs une large place aux valeurs modales des temps verbaux : pages 17 (cas général) ; 36 ; 49-54 (futur) ; 57-58 ; 70-79 (conditionnel) ; 98-100 (imparfait) ; 118-121 ; 129-130 ; 195-200.

Les représentations que nous venons de voir ne sont donc pas véritablement polyaxiales. Certes une lecture polyaxiale du schéma de Klum est possible. Certes, à condition de supprimer deux sous-axes transversaux, le schéma de Imbs peut recevoir une lecture polyaxiale. Mais ces deux schémas ne sont pas conçus dans ce but. En fait, ils correspondent à une appropriation graphique de la notion d'*actualité* de Damourette et Pichon, notion qui n'est pas géométrisable.

Nous avons associé des schémas polyaxiaux aux analyses de Beauzée. Était-ce bien fondé ou s'agissait-il d'une lecture forcée des analyses du grammairien ? Nous allons voir que cette interprétation géométrique de l'étude beauzéenne des temps verbaux est partiellement justifiée mais qu'elle ne saurait rendre compte de l'ensemble des analyses.

Tout d'abord, la rigueur de la terminologie beauzéenne incite à une lecture polyaxiale de ses analyses. La terminologie de Beauzée est explicitée dans les schémas des figures 2 et 4. Un "prétérit (défini) antérieur" (*j'avais chanté*) représente un événement antérieur à l'époque de comparaison (d'où le terme *prétérit* dans l'appellation du temps verbal) elle-même antérieure au moment de parole (d'où le terme *antérieur* dans l'appellation du temps verbal). On retrouvera cette organisation terminologique des deux types de repérages à la figure 1.

Le caractère rigoureux de cette terminologie apparaît clairement si l'on compare les schémas des figures 6 et 14 avec les appellations des temps verbaux correspondants. On remarque que le schéma de la figure 14 est le symétrique de celui de la figure 6 par rapport à un axe qui relierait *E* à *T*. Beauzée nomme "prétérit postérieur" le temps verbal de la figure 6 (appelé actuellement *futur antérieur*) et nomme "futur antérieur" le temps verbal de la figure 14. On voit qu'il y a pour nous risque de confusion. La forme verbale de la figure 14 (*je devais chanter*) n'est pas actuellement considérée comme un temps verbal puisque *devoir* n'est pas, dans nos classifications, un auxiliaire de temps mais généralement un semi-auxiliaire modal (notamment à la suite de Gougenheim). La catégorie des auxiliaires temporels chez Beauzée est très vaste : elle contient *être*, *avoir*, *venir* ("je viens de chanter"), *devoir* ("je dois chanter", cf. aussi figure 14), et *aller* ("je vais chanter").

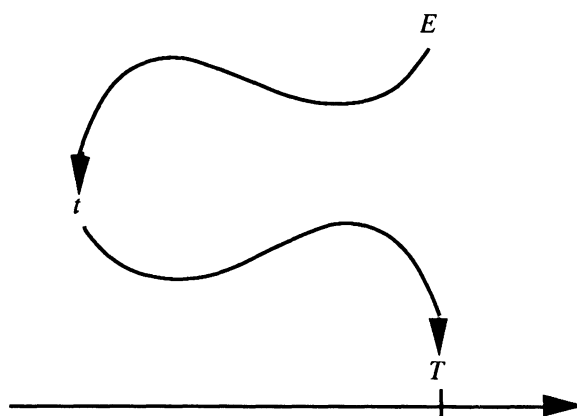


Figure 14. La forme *je devais chanter*
(futur positif défini antérieur)

A la symétrie des figures 6 et 14 correspond la symétrie des dénominations "prétérit (défini) postérieur" et "futur (positif défini) antérieur". comme le montre bien la figure 15.

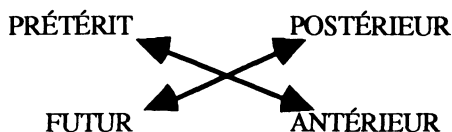


Figure 15. Symétrie des représentations et des nomenclatures

Le choix des termes, *prétérit* et *postérieur* d'une part, *futur* et *antérieur* d'autre part, montre bien la volonté de Beauzée de mettre en évidence l'inversion passé/ultérieur des repérages des deux temps "j'aurai chanté" et "je devais chanter". C'est là un argument en faveur d'une représentation polyaxiale de ses analyses. Remarquons par ailleurs que cette rigueur montre aussi le soin avec lequel Beauzée a construit ses représentations.

Mais d'autres arguments vont à l'encontre de ces représentations polyaxiales. Ils reposent principalement sur les analyses mettant en jeu ce que Beauzée appelle des temps indéfinis (par exemple, le "présent de l'indicatif", cf. figure 16, et le "passé composé", cf. figure 17), mais aussi sur l'analyse de "Dès que j'ai eu chanté je suis parti" (cf. figure 18).

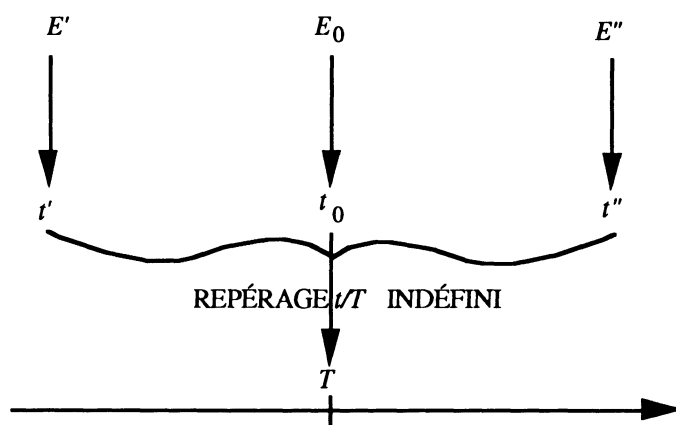


Figure 16. La forme *je chante* (présent indéfini)

Pour Beauzée, le "présent de l'indicatif" est un temps indéfini parce qu'il peut correspondre au présent de trois époques de comparaison : actuelle (a), antérieure (b), postérieure (c) :

- a. Je vous *loue* d'avoir fait cette action
- b. Je le *rencontre* en chemin, je lui *demande* où il va, je vois qu'il s'*embarrasse*
- c. Je *pars* demain, je *fais* tantôt mes adieux

La mention "temps *actuel*" apparaît ici pour la première fois. Chez Beauzée, tous les temps à valeur "actuelle" sont aussi des temps *indéfinis*. C'est encore le cas du "passé composé" (figure 17).

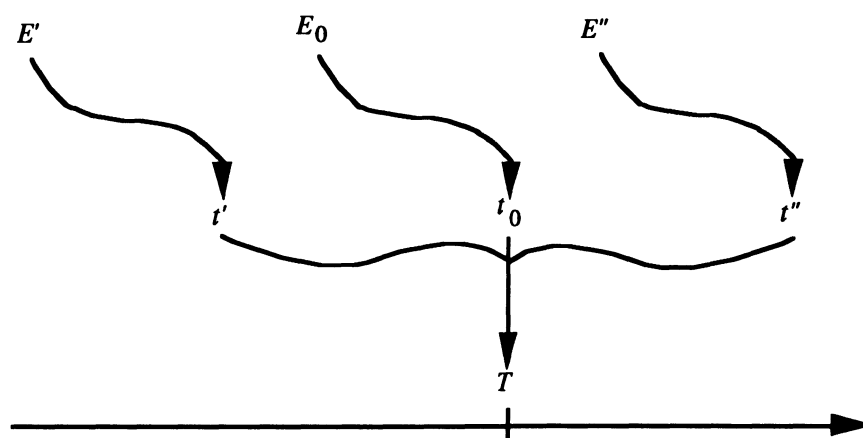


Figure 17 La forme *j'ai chanté*
(prétérit indéfini)

Les exemples de Beauzée pour montrer que le "passé composé" (prétérit indéfini) est susceptible de recevoir les trois valeurs sont les suivants : actuelle (*d*), antérieure (*e*), postérieure (*f*) :

d. J'ai lu l'excellent livre des Tropes

e. Sur les accusations vagues et contradictoires qu'on alléguait contre lui, je prends sa défense avec feu et succès : à peine *ai-je parlé*, qu'un bruit sourd s'élève de toutes parts, etc.

f. J'ai fini dans un moment ; si vous *avez relu* cet ouvrage demain, vous m'en direz votre avis

Dans les deux cas des figures 16 et 17, le repérage de *t* à *T* peut prendre les trois valeurs possibles. En contexte, le locuteur effectue un repérage déterminé (*défini*). Mais du point de vue de la valeur du temps verbal analysé, *ce repérage est neutralisé*. L'on ne peut rendre compte de cette neutralisation à l'aide d'une représentation géométrique polyaxiale.

Un autre temps verbal pose aussi problème : le "passé surcomposé" (*prétérit comparatif indéfini* dans la nomenclature de Beauzée), *j'ai eu chanté*. Les occurrences de ce temps verbal ne s'analysent pas seules, d'où le recours par Beauzée au terme *comparatif*. L'on trouvera une représentation graphique de ce temps verbal lié à son corrélat à la figure 18. Bien évidemment, l'on peut transformer sans problème ce schéma en une figure géométrique. Mais l'on perd alors le rapport établi entre *E*₁ et *E*₂ par le co-repérage à *t*. Ce rapport devient un simple rapport d'antériorité.

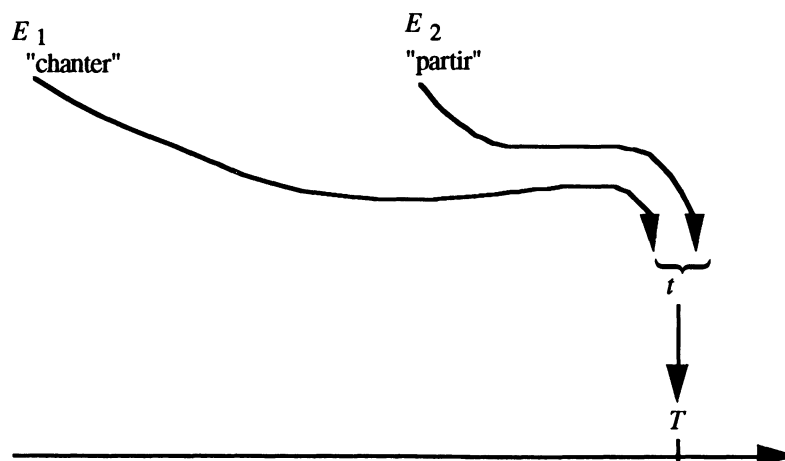


Figure 18 . Représentation de
Dès que j'ai eu chanté je suis parti

Comparons *J'avais chanté quand je suis parti* et *Dès que j'ai eu chanté je suis parti* et associons E_1 à "chanter" et E_2 à "partir" comme dans la figure 18. Pour le premier énoncé et pour le deuxième, nous avons :

$$E_1 < E_2 < T$$

Une représentation axiale ne permet donc pas *a priori* de distinguer les modes de repérage des deux énoncés parce qu'il y a possibilité de *sélection des co-repérages* :

- (a) d'une part, dans le schéma de la figure 18, E_1 est co-repéré au t de E_2 ;
- (b) d'autre part, dans *J'avais chanté quand je suis parti*, E_1 doit pouvoir être co-repéré à son propre t .

Nous pourrions tenter de représenter cette double séquence de relations - au moins en partie - en complexifiant et donc en alourdissant la représentation géométrique de la façon suivante (t_1 est l'époque de comparaison de E_1 et t_2 celle de E_2) :

$$E_1 < t_1 \text{ et } E_2 < t_2 \text{ et } E_1 < E_2 \text{ et } t_1 C t_2 \text{ et } [t_1, t_2] S T$$

Il faudrait expliciter le dernier membre : l'intervalle $[t_1, t_2]$ constitué par les deux instants formant époques de comparaison est simultanée de T .

Nous sommes maintenant en possession de trois éléments qui posent problème dans la géométrisation :

- la neutralisation d'un repérage,
- la sélection des co-repérages,
- la différence conceptuelle entre "simultanéité" et "coïncidence" rapidement analysée lors du commentaire de la figure 5.

Nous ne pouvons donc pas constituer une représentation homogène du temps. La représentation du temps fait appel à des formulations par partie : peut-on espérer articuler ces parties entre elles ? Toutes les formulations donnent-elles lieu à des formalisations ? Voilà deux questions qui clôturent la présentation faite ici des analyses de Beauzée.

Une autre question - qui mériterait d'être approfondie - demeure. Que prend-on comme élément premier : l'instant ou l'événement ? Le recours à l'*existence* dans la terminologie de Beauzée signifie-t-il qu'il prend appui sur l'événement ? La réponse de Beauzée est en fait assez complexe. Le recours à l'*existence* évoque l'événement surtout lorsqu'elle est paraphrasée par *action*. Cependant, le jeu des relations posées par Beauzée nous pousse à voir dans ses objets non des événements mais des instants ou des classes d'instants, tout en remarquant que cela ferait problème si notre préoccupation était principalement historique.

Reformulons cette alternative. Toute représentation du temps oscille entre deux tâches relevant à la fois du même et du différent (d'où découlent deux paradigmes structurants) :

- constituer une physique temporelle structurée par les instants,
- constituer une anthropologie temporelle structurée par les événements.

La notion de repérage est à cheval entre ces deux tentatives. Elle permet d'étudier à l'aide d'un repère axial les ordres et sous-ordres d'instants qui définissent les rapports entre les événements. On est alors proche d'un repère cartésien et des fonctions qu'il permet de construire. Mais la notion de repérage permet aussi de tenter de rendre compte de l'expérience humaine du temps et des stratégies discursives qui mobilisent *de la* temporalité. La géométrisation n'est plus alors de mise, il s'agit maintenant de représentations et de conduites laissant dans l'ombre la réalité des instants au profit des événements et donc de données de type kinesthésique, c'est-à-dire anthropologique. La relation d'*occupation* qui attache à chaque donnée sensible une durée temporelle, définie par J. Nicod (1924 : 60sq) ne résout pas l'écart entre les deux paradigmes, elle ne permet que de relier l'expérience sensible à sa géométrisation, elle ne fonctionne que dans le premier paradigme (qu'elle rend effectivement plus clair).

L'intérêt de Beauzée est de laisser visible ce carrefour de tendances, tout en préférant la rigueur de la géométrisation. Il pèse minutieusement les rapports géométriques entre les instants comme on l'a vu dans l'analyse du futur antérieur. Mais il évalue aussi les stratégies discursives comme on peut le voir dans le passage suivant :

"Ce choix des temps indéfinis au lieu des temps définis n'est pourtant pas arbitraire : il n'a lieu que quand il convient de rendre en quelque sorte plus sensible le rapport général d'existence que le terme de comparaison [...].

C'est pour cela que l'usage du présent indéfini est si fréquent dans les récits, surtout quand on se propose de les rendre intéressants ; c'est en lier plus essentiellement les parties en un seul tout par l'idée de co-existence rendue, pour ainsi dire, plus saillante par l'usage perpétuel du présent indéfini [...]" (F, 105 ; M, 506)

Il faudrait aussi chercher quelle place dans la géométrisation occupe la conception "quasi-subductive" (cf. G. Guillaume, 1938) que constitue Beauzée sur le plan de l'analyse des auxiliaires (*avoir, venir, devoir, aller*). Il y a là chez Beauzée une démarche qui par une spatialisation de la temporalité (*aller et venir*) évoque une géométrisation du monde sensible (temps *prochains*).

"Quoique j'aie avancé que les verbes auxiliaires usuels perdent sous cet aspect leur signification originelle, le choix de l'usage qui les a autorisés à faire ces fonctions est pourtant fondé sur la signification même de ces verbes. [...] Mais il n'en demeure pas moins vrai que tous ces verbes devenus auxiliaires perdent réellement leur signification primitive et fondamentale, et qu'ils n'en retiennent que des idées accessoires et éloignées qui en sont plutôt l'apanage que le fonds." (F, 107 ; M, 508)

Nous laisserons cette question de côté. Ce qui montre que le problème envisagé ici possède des ramifications qui sont encore à travailler. Une autre question demeure aussi. Celle des rapports entre la géométrisation et le traitement de l'aoristique (cf. Culioli, 1978 et Desclés, 1978).

*
* *

Nous avons vu comment les analyses de Beauzée permettaient de proposer des représentations géométriques polyaxiales de certains temps verbaux. Nous avons vu aussi que certaines analyses étaient rebelles à cette géométrisation après avoir examiné les analyses qui pouvaient passer pour polyaxiales (Klum et Imbs) et constaté que, pour leurs auteurs, il n'y avait pas polyaxialité mais différenciation d'actualités distinctes. Est-ce à dire que la géométrisation soit dépourvue d'intérêt ou inopérante ? Certainement pas : elle est apparue très précieuse pour opérer des distinctions fines notamment pour le futur antérieur (ou encore pour le conditionnel présent ou la valeur temporelle de *Je devais partir*). Le problème consiste donc en ceci : trouver le moyen d'englober ces représentations géométriques dans des représentations plus vastes qui permettent de constituer une véritable anthropologie temporelle sans pour autant renoncer aux avantages que procure une physique temporelle liée à la géométrisation. Cette question n'est pas neuve puisque nous l'avons trouvée, transcrite dans le langage de l'époque, chez Beauzée. Nous pourrions en trouver une forme plus philosophique chez J. Harris (1751, 1796). Il y a là un problème très moderne que l'on peut traduire par la question suivante : "en quoi la marque temporelle d'un temps verbal constitue-t-elle un marqueur (ou si l'on préfère un *opérateur*) polysémique ?" En effet, trouver une représentation adéquate des temps verbaux, c'est trouver le moyen de distinguer les "idées fondamentales" des "idées accessoires"¹². C'est dire en quoi telle marque temporelle est la marque d'une opération fondamentale et comment celle-ci donne une certaine valeur spécifiée en contexte.

¹² Il serait intéressant de comparer les notions d'*idées fondamentales* et d'*idées accessoires* chez Beauzée et dans la *Grammaire générale et raisonnée*. Pour la notion d'*idée accessoire* dans les travaux de Port-Royal, voir Dominicy (1984 : 132-137). Toutefois, la répartition entre idée fondamentale et idée accessoire chez Beauzée ne correspond pas exactement à la notion de marqueur, la "quasi-subductivité" évoquée ci-dessus au sujet de l'analyse des auxiliaires le montre.

ANNEXE

N. BEAUZÉE, *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*
 Livre III, chap. VI, tome 2, p.210

SYSTÈME DES TEMPS DE L'INDICATIF.						
		I.	II.	III.		
PRÉSENTS.	INDÉFINI.	<i>Je chante.</i>	<i>J'arrive.</i>	<i>Je me révolte.</i>		
		<i>Je chantois.</i>	<i>J'arrivois.</i>	<i>Je me révoltois.</i>		
		<i>Je chantai.</i>	<i>J'arrivai.</i>	<i>Je me révoltai.</i>		
		<i>Je chanterai.</i>	<i>J'arriverai.</i>	<i>Je me révolterai.</i>		
	DÉFINIS.	<i>J'ai</i>	<i>Je suis</i>	<i>Je me suis</i>		
		<i>J'avois</i>	<i>J'étois</i>	<i>Je m'étois</i>		
		<i>J'eus</i>	<i>Je fus</i>	<i>Je me fus</i>		
		<i>J'aurai</i>	<i>Je serai</i>	<i>Je me serai</i>		
	DÉFINIS.	<i>J'ai eu</i>	<i>J'ai été</i>	<i>Je me suis eu</i>		
		<i>J'avois eu</i>	<i>J'av. été</i>	<i>Je m'étois eu</i>		
		<i>J'eus eu</i>	<i>J'eus été</i>	<i>Je me fus eu</i>		
		<i>J'aurai eu</i>	<i>J'aur. été</i>	<i>Je me serai eu</i>		
	DÉFINIS.	<i>Je viens</i>	<i>Je viens</i>	<i>Je viens</i>		
		<i>Je venois</i>	<i>Je venois</i>	<i>Je venois</i>		
		<i>Je viendrai</i>	<i>Je viendrai</i>	<i>Je viendrai</i>		
		<i>Je dois</i>	<i>Je dois</i>	<i>Je dois</i>		
	DÉFINIS.	<i>Je devois</i>	<i>Je devois</i>	<i>Je devois</i>		
		<i>Je devrai</i>	<i>Je devrai</i>	<i>Je devrai</i>		
	DÉFINIS.	<i>Je vais</i>	<i>Je vais</i>	<i>Je vais</i>		
		<i>J'allois</i>	<i>J'allois</i>	<i>J'allois</i>		

BIBLIOGRAPHIE

AUROY, S., "La teoría de los tiempos en la gramática general francesa, Beauzée y Destutt de Tracy", *Estudios de Linguística de la Universidad de Alicante*, 3, 1985-1986, 287-312.

AUROY, S., "Innovation et système scientifique : Le temps verbal dans la grammaire générative", in : S. Auroux et alii : *Hommage à Jean-Toussaint Desanti*. Paris, 1991, T.E.R. 55-86.

BARTLETT, B.E., *Beauzée's Grammaire générale : Theory and Methodology*, The Hague : Mouton, 1975.

BEAUZÉE, N., Article "Temps" dans : *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres, mis en ordre et publié par Mr ****, Tome 16, 1765, à Neufchâtel, chez Samuel Faulche, 96-117. [La réédition, en 1779, à Genève, chez Pellet, portera : "mis en ordre et publié par M. Diderot ; & quant à la partie Mathématique, par M. d'Alembert"], réédition de l'édition originale à Stuttgart-Bad Cannstatt aux éditions Friedrich Frommann, en 1967.

BEAUZÉE, N., *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. 2 tomes, à Paris, chez J. Barbou, 1767, réédition avec une introduction par E. Bartlett à Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann, 1974.

BEAUZÉE, N., Article "Temps" dans : *Encyclopédie méthodique : Grammaire et littérature*. à Paris, chez Panckoucke, à Liège, Chez Plomteux, tome 3, 1786, 494-522, réédition dans Swiggers, 1986, 69-97.

CONDILLAC, E. BONNOT Abbé de, (1775), *Cours d'Étude pour l'instruction du Prince : Grammaire*, réimpression des *Œuvres complètes*, dans l'édition de Paris, 1821-1822, Genève, Slatkine Reprints, 1970, Tome 6.

CULIOLI, A. (1978), "Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : L'aoristique." in : J. David, R. Martin eds : *Actes du Colloque La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, 1980, 181-193. Repris dans : S. Fisher, J.-J. Franckel eds : *Linguistique, énonciation : Aspects et détermination*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1983, 99-113.

DAMOURETTE, J., PICHON, E., *Des Mots à la pensée : Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris, d'Artrey, 1936, tome 5.

DESCLÉS, J.-P. (1978), "Construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect (Essai)", in J. David, R. Martin eds., *Actes du Colloque La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, 1980, 195-237.

DESCLÉS, J.-P., "The Concepts of State, Event, and Process in Linguistics", *General Linguistics*, 29, 3, 1980, 159-200.

DOMINICY, M., *La naissance de la grammaire moderne*, Bruxelles, Mardaga, 1984.

GAMACHES, E. (de), "Dissertation sur la nature du mouvement", in *Dissertations littéraires et philosophiques*, à Paris, chez de Nully, 1755, 151-236.

GIRARD, Abbé G., *Les Vrais Principes de la langue Française ou la Parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage, en seize discours*, 2 tomes, à Paris, chez Le Breton, 1747, réédition avec une introduction par P. Swiggers, Genève, Droz, 1982.

GRIZE, J.-B., "Essai d'une formalisation du temps non métrique à partir de données psychogénétiques", in J.-B. Grize, *et alii*, *L'épistémologie du temps* ; études d'épistémologie génétique, vol. 20, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, 107-136.

GUILLAUME, G., "Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes", *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, 1938, repris dans *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-Presses Universitaires de Laval, 1973, 73-86.

HARRIS, J., *Hermes : or, a Philosophical Inquiry concerning Language and Universal Grammar* ; London, Menston, 1751, réédition, London, Scholar Press, 1968.

HARRIS, J. (1796), *Hermès ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*. Trad. de la deuxième édition de Harris, 1751, par F. Thurot avec des remarques et des additions, à Paris, Imprimerie de la République, An IV ; réédition avec une introduction et des annotations par A. Joly, Genève, Droz, 1972.

IMBS, P., *L'emploi des temps verbaux en français moderne : Essai de grammaire descriptive*. Paris, Klincksieck, 1960.

KLUM, A., *Verbe et adverbe*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1961.

NICOD, J., *La géométrie dans le monde sensible*, Paris, Alcan, 1924, 4^{ème} édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

REICHENBACH, H., *Elements of Symbolic Logic*, New York, The Free Press, 1947.

ROUGET-BEAUMONT, *Petite grammaire française raisonnée ou Vrais principes du langage*, par Beauzée, ouvrage présenté à la Société grammaticale, à Paris, Pichard, Sautetlet, 1826.

SICARD, Abbé R. (1799), *Éléments de grammaire générale, appliqués à la langue française*, troisième édition, à Paris, chez Deterville, 1808.

SWIGGERS, P., "Beauzée et le système des temps en français", *Acta Linguistica Hafniensia*, 18, 1983, 95-111.

SWIGGERS, P., *Grammaire et théorie du langage au 18^{ème} siècle : "mot", "temps", et "mode" dans l'encyclopédie méthodique*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1986.

SWIGGERS, P., "Temps et verbe dans la théorie grammaticale des Encyclopédistes", *Lingua Posnaniensis*, 30, 1987-1989, 97-107.

WILMET, M., "La modernité de Beauzée", *Études sur le Dix-Huitième Siècle*, 8, 1981, 109-123.

WILMET, M., "Une filière française : La postérité de Beauzée", in : H. Aarsleff, L. G. Kelly & H.-J. Niederehe eds : *Papers in the History of Linguistics*, Amsterdam-Philadelphie, Benjamins, 1987.

WILMET, M. (1994), "La famille de Beauzée : L'exemple du verbe" in : J. De Clercq, P. Desmet ed : *Florilegium Historiographiae Linguisticae*, Louvain, Institut de Linguistique de Louvain, 1994, 247-262.